Avisbat

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/07868-0

Évènement

Article R-4311-1 du code des transports
Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation

Localisation A

Seine à l'aval de Paris, Bras de la Rivière Neuve

PK de début : 49.000 - Garage d'écluses aval de Bougival
PK de fin : 49.100 - Garage d'écluses aval de Bougival
Position : Rive gauche

Du 22/09/2026 à 00h00
Au 20/10/2026 (Date estimée)

Interdiction de stationner

Informations supplémentaires

Continuité de l'avis à la batellerie FR/2026/07305-0.

Dans l’attente du retirement du bateau de plaisance coulé entre la berge et le garage d'écluses aval de Bougival, au niveau du troisième duc-d’Albe, le stationnement est temporairement interdit.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Boucles de la Seine

01 83 94 44 00 uti.bouclesdelaseine@vnf.fr

Prénom NOM

